



Carte des localités visées par la loi Cornudet de 1919-1924 (1<sup>ère</sup> loi française obligeant les municipalités à faire oeuvre de planification urbaine), non visées mais ayant demandé leur assujettissement, et parmi elles, localités ayant obtenu leur DUP (déclaration d'utilité publique).

IVR83\_2012000001NUDA

Auteur de l'illustration : Guylaine Beauparland-Dupuy

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP  
communication libre, reproduction soumise à autorisation